



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Pôle du foncier agricole

Affaire suivie par :
Marie Chauvot
Tél. : 01.60.76.32.40
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

**Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers**

Compte rendu de la séance du 20 février 2018

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 14 février 2018, s'est réunie le 20 février 2018, à Évry (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Madame la Préfète.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- Mme Anne-Sophie LECLERE, directrice adjointe départementale des territoires de l'Essonne, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le réseau AMAP Île-de-France.

1.2 Pouvoirs

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne, dispose d'un pouvoir de Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne, de M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale, et d'un pouvoir de M. Pascal MARTIN, représentant l'agence de l'Office National des Forêts interdépartementale Île-de-France Ouest (voix consultative) ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne dispose d'un pouvoir de M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest et de M. Fabien PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France, dispose d'un pouvoir de M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » lors de l'examen du PLU de Saint-Escobille et des autorisations d'urbanisme.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- M. Antoine BIBIÉ, représentant la SAFER ;
- M. Didier HARDOUIN, représentant l'union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;

- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

2) Invités à titre d'expert

- Mme Nina FERNANDEZ, représentant l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France ;
- Mme Aline GUEGAN, de la chambre d'agriculture de Région Île-de-France ;
- M. Bastien DOUMAS, de la direction départementale des territoires lors de la présentation des PLU des communes Marcoussis ;
- Mme Céline PLAT, de la direction départementale des territoires lors de la présentation du PLU des communes de Longpont-sur-Orge, Forges-les-Bains et de Marcoussis ;
- Mme Estelle KUHN, de la direction départementale des territoires lors de la présentation du PLU de Saint-Escobille ;
- M. Florian GIRAUD, M. Henri VACHER et Mme Marie CHAUVOT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

M. Yves RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

- a) Compte rendu et fonctionnement de la commission : le compte rendu de la séance du 12 janvier 2018 est validé à l'unanimité ;
- b) Étude du PLU de la commune de Longpont-sur-Orge ;
- c) Étude du PLU de la commune de Forges-les-Bains ;
- d) Étude du PLU de la commune de Marcoussis ;
- e) Étude de deux autorisations d'urbanisme située sur les communes de Blandy et de Corbreuse ;
- f) Étude du PLU de la commune de Saint-Escobille.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Longpont-sur-Orge : M. Alain LAMOUR (Maire), Mme Sirin CALIK, directrice des services techniques et Mme Catherine LE GALL, représentant la mairie ;
- PLU de Forges-les-Bains : Mme Marie LESPERS-CHABRIER (Maire) et Mme LANGLET-ODIENNE, maire adjointe à l'urbanisme, représentant la mairie et M. Ludovic VRIGNON, du cabinet d'études SIAMurba ;
- PLU de Marcoussis : M. Olivier THOMAS (Maire), Mme Françoise PRIGENT, maire adjointe à l'urbanisme, M. GONNSE, directrice générale des services et Mme Elodie LIEWIG, représentant la mairie ;
- PLU de Saint-Escobille : M. Yves VILLATE (Maire), représentant la mairie et M. Mathieu PICHON, du cabinet d'études GILSON.

À Évry, le **27 FEV. 2018**
Le président de la CDPENAF,


Yves RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-nature/CDPENAF-de-l-Essonne>